



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 34 – Semaine du 30 août au 3 septembre 2021

En bref

Tunisie :

- L'État lève 468 M TND (142 M EUR) par emprunt obligataire national
- La Banque mondiale réaffirme son engagement à continuer à soutenir la Tunisie
- Le ministère du Commerce fixe les prix et les marges de bénéfice pour certains produits de base
- Les flux financiers illicites feraient perdre 1,2 Md USD par an en moyenne à l'économie tunisienne
- La production industrielle est restée quasi-stable au 2^e trimestre 2021
- Coronavirus : l'OMS salue les efforts de la Tunisie pour sa campagne de vaccination

LE CHIFFRE À RETENIR

+0,1%

Hausse de la production industrielle
entre le 1^{er} et 2^e trimestre

Libye :

- Le président de la National Oil Corporation (NOC) déclare que la dette du secteur pétrolier a atteint 2,5 Md LYD (0,5 Md EUR)
- La « Libya Iron and Steel factory » (LISCO) relance ses activités après deux mois d'arrêt
- Le « Libya Energy & Economic Summit » se tiendra à Tripoli les 22 et 23 novembre 2021
- L'Organisation pour le développement des centres administratifs (ODAC) a reçu les fonds nécessaires à la mise en œuvre de 62 projets dans l'est de la Libye
- La Chambre des représentants de Libye a ratifié l'Accord de Paris sur le climat

Tunisie

- **L'Etat lève 468 M TND (142 M EUR) par emprunt obligataire national**

Les souscriptions à la deuxième tranche de l'emprunt obligataire national 2021 ouvertes du 18 au 24 août 2021 ont **permis à l'Etat de lever 468 M TND (142 M EUR)**. La répartition par collecteurs d'ordres de l'emprunt national montre que les fonds collectés ont été souscrits en majorité par des intermédiaires en Bourse (76%), tandis que le reste a été souscrit par des banques (24%). Cet emprunt se divisait en trois catégories d'obligations : (i) A, d'une valeur nominale de 10 TND et réservée aux personnes physiques, remboursable sur 5 ans (dont 3 années de grâce), à un taux de 8,7% ; (ii) B, d'une valeur nominale de 100 TND, remboursable sur 5 ans à un taux de 8,8% ; (iii) C, d'une valeur nominale de 1000 TND, remboursable sur 7 ans (dont 5 années de grâce) à un taux de 8,9%.

Pour rappel, l'Etat avait émis une première tranche de l'emprunt obligataire national dont les souscriptions, ouvertes du 21 au 28 juin, **ont atteint plus de 700 M TND (environ 213 M EUR)**. Les besoins de financement du budget de l'Etat pour 2021 sont estimés à 22,5 Md TND dont 10,9 Md TND d'endettement intérieur et 11,6 Md TND d'endettement extérieur.

- **La Banque mondiale réaffirme son engagement à continuer à soutenir la Tunisie**

En mission en Tunisie et dans le cadre d'une rencontre le 30 août 2021 avec Sihem Boughdiri Nemsia, chargée de la gestion du ministère des Finances, le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, **Ferid Belhaj, a réaffirmé l'engagement de la Banque à accompagner la Tunisie afin d'assurer la réussite du processus démocratique et de la transition économique souhaitée.** Il a précisé que la

BM suit l'évolution de la situation en Tunisie et son impact sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, et a affirmé que la BM continuera à fournir l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre des réformes économiques et sociales, notamment les programmes de sécurité sociale et les projets d'appui aux femmes rurales. Mme Nemsia a quant à elle souligné la nécessité d'amplifier le soutien de la BM et de le rendre plus flexible au vu de la situation exceptionnelle que traverse la Tunisie. Lors d'une rencontre avec le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie le 30 août, celui-ci a également appelé la BM à poursuivre son appui aux réformes. M. Belhaj a également été reçu par le Président de la République Kais Saïed le 30 août et par le président de l'UTICA Samir Majoul le 31 août.

Par ailleurs, dans le cadre d'une émission sur Mosaïque FM, M. **Belhaj a déclaré que le prochain gouvernement devrait être présidé par une personnalité à orientation économique**, et qu'il devrait s'intéresser en **priorité à la relance économique**. Il considère que les principaux défis de la Tunisie sont aujourd'hui la loi de finances complémentaire, la loi de finances 2022 et le remboursement de la dette : « *Compte tenu de la difficulté de sortir sur le marché financier international, le pays est contraint de recourir à l'emprunt auprès de ses banques sur une très courte maturité et un taux très élevé (6,5%), ce qui met le pays face au risque d'assèchement du crédit et à la hausse de l'inflation* ». Enfin, au sujet de l'appui aux réformes, M. Belhaj a déclaré qu'il a senti un « *terrain favorable pour entamer les réformes nécessaires* » en discutant avec les partenaires sociaux (notamment l'UGTT et l'UTICA), mais souligné que **l'appui aux réformes « nécessite un vis-à-vis qui est un gouvernement et un chef de gouvernement ».**

- **Le ministère du Commerce fixe les prix et les marges de bénéfice pour certains produits de base**

Dans le sillage des déclarations du Président Saïed sur son intention de lutter fermement contre le monopole des biens et la spéculation, le ministère du Commerce et du Développement des exportations a annoncé dans un communiqué le 31 août 2021 la fixation **des prix pour certains produits de base comme les pommes de terre et les volailles, ainsi que la limitation des marges de bénéfice pour d'autres comme les détergents et les produits d'hygiène corporelle**. La marge bénéficiaire est fixée à 5% pour la vente en gros et 10% pour la vente en détail. Le ministère a assuré que toute violation des prix et marges de bénéfice conduira à une sanction conformément aux dispositions des lois en vigueur. Par ailleurs, **le Conseil de la concurrence a déclaré le 3 août ouvrir une enquête sur la pénurie de certains produits** (secteur du fer, des volailles, production de conserves et de l'huile subventionnée).

- **Les flux financiers illicites feraient perdre 1,2 Md USD par an en moyenne à l'économie tunisienne**

L'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) et l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) ont publié une [étude sur les Flux Financiers Illicites \(FFI\) et la récupération des actifs en Tunisie](#). Selon le rapport, les FFI font perdre à l'économie tunisienne **1,2 Md USD en moyenne chaque année, avec un pic de perte estimé à 2 Md USD en 2013, coûtant 181 USD/habitant**. Entre 1960 et 2010, la Tunisie aurait perdu 38,9 Md USD, dont 33,9 Md USD sous le régime de Ben Ali (1987-2011). Les FFI entravent le bon fonctionnement des services de soins, du secteur de l'éducation et réduisent les opportunités d'emploi. Par ailleurs, le montant du commerce informel entre la Tunisie et ses

voisins, la Libye et l'Algérie, est estimé entre 1,8 et 2,4 Md USD.

- **La production industrielle est restée quasi-stable au 2^e trimestre 2021**

[Selon les derniers chiffres de l'INS](#), la production industrielle au 2^e trimestre 2021 a légèrement augmenté de 0,1% par rapport au trimestre précédent. Plusieurs secteurs ont enregistré une hausse, notamment les mines (+33,3%) les industries agricoles et alimentaires (+2,4%) et le textile, habillement et cuirs (+1,4%). *A contrario*, la production a diminué pour l'énergie (-3,2%). **En glissement annuel, la production industrielle au 2^e trimestre a augmenté de +27,8%**, notamment grâce à la reprise de la production dans le secteur du textile, habillement et cuirs (+51,9%) et des industries mécaniques et électriques (+48,2%). Enfin, **sur le seul mois de juin 2021, la production a augmenté de +0,3% par rapport à mai**.

- **Coronavirus : l'OMS salue les efforts de la Tunisie pour sa campagne de vaccination**

Dans un communiqué du 1^{er} septembre 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a salué les efforts des autorités sanitaires, des responsables de la logistique, des professionnels de santé, de la société civile et des partenaires internationaux dans le cadre de la campagne de vaccination en Tunisie. **L'OMS a souligné que la Tunisie progresse vers l'objectif de 50% de personnes vaccinées d'ici fin octobre**. En effet, au 31 août, 4 268 607 personnes ont reçu leur 1^{ère} dose (36,1% de la population), 1 516 363 ont reçu une 2^{ème} dose (12,8% de la population). Par ailleurs, 651 035 cas cumulés de contamination à la Covid-19 et 23 647 décès ont été confirmés à cette date. La troisième journée « **portes ouvertes** » de vaccination le 29 août 2021 a permis de vacciner 467 631 personnes dans 395 centres de vaccination sur l'ensemble du territoire, ce qui correspond à près de 4% de la population. Pour rappel, 551 008 personnes

ont été vaccinées lors de la première journée de vaccination lancée par le Président Kais Saïed le 8 août dernier, et 595 141 personnes ont été vaccinées lors de la deuxième journée le 15 août 2021, permettant de faire rapidement progresser la vaccination dans le pays.

Libye

- **Le président de la National Oil Corporation (NOC) déclare que la dette du secteur pétrolier a atteint 2,5 Md LYD (0,5 Md EUR)**

Dans une vidéo publiée le 2 septembre, le président de la NOC M. Mustafa Sanalla a déclaré que **la production de pétrole de la Libye est passée de 1,3 million de barils par jour à 1,26**, en raison de **fuites liées au transport de pétrole**, en particulier sur les sites de la compagnie pétrolière Al-Waha. Il a précisé qu'une perte de 40 000 barils par jour équivaut à une perte financière de 3,5 M LYD. Le site d'Al-Waha connaît des problèmes importants en raison de la vétusté des infrastructures et des oléoducs. M. Sanalla a mis en cause le manque de financement du au retard dans le vote du budget, et a **appelé la Chambre des représentants à accélérer l'adoption du budget**. Enfin, il a affirmé que la dette du secteur pétrolier s'élevait désormais à 2,5 Md LYD (0,5 Md EUR).

- **La « Libya Iron and Steel factory » (LISCO) relance ses activités après deux mois d'arrêt**

Afin de pallier le déficit en alimentation électrique, LISCO avait dû mettre un terme à ses activités à la fin du mois de juin 2021. L'ensemble des usines et des unités de production reprendront progressivement leurs activités à compter de cette semaine. Pour rappel, en réaction aux critiques suscitées par les coupures de courant estivales, le Premier ministre, Abdulhamid Dbeiba, avait été contraint de prendre des mesures radicales afin d'accroître la disponibilité d'électricité pour les ménages.



- **Le « Libya Energy & Economic Summit » se tiendra à Tripoli les 22 et 23 novembre 2021**

Organisé par la plateforme d'investissement Energy Capital and Power (ECP), ce sommet couvrira un large éventail de sujets, dont les énergies renouvelables, la transition énergétique, la création d'emplois et la modernisation des infrastructures pétrolières. Par ailleurs, des réunions techniques relatives aux secteurs pétrolier et gazier seront organisées en marge de ce sommet.

- **L'Organisation pour le développement des centres administratifs (ODAC) a reçu les fonds nécessaires à la mise en œuvre de 62 projets dans l'est de la Libye**

Disposant d'une enveloppe totale de 459 M LYD (soit 86,3 M EUR), la réactivation de ces projets fait partie intégrante du plan de développement national intitulé « Reviving Life ». Sur ces 62 projets, 45 seront réalisés dans les secteurs de l'éducation (33) et de l'enseignement supérieur (12), 8 dans le secteur du sport, 8 dans le domaine de la santé et 1 dans le domaine des affaires sociales (création d'un centre pour personnes atteintes de handicap à Benghazi). Par ailleurs, le « Housing and Infrastructure Board » (HIB) a annoncé de manière concomitante, sans précision relative au budget alloué, la mise en œuvre de 69 projets dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures routières dans l'Est libyen. HIB a

également précisé qu'il s'agissait d'anciens projets ayant fait l'objet de contrats antérieurs.

- **La Chambre des représentants de Libye a ratifié l'Accord de Paris sur le climat**

Le porte-parole de la Chambre des représentants, Abdullah Belichick, a annoncé que les députés avaient voté, en début de semaine, la ratification de l'Accord de Paris sur le climat. Cela fait suite à la volonté du Premier ministre, Abdulhamid Dbeiba, de soumettre la ratification de l'Accord de Paris sur le climat à la Chambre des représentants. Pour rappel, l'Accord de Paris sur le climat a été adopté par 194 pays et vise à réduire considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre afin de freiner l'augmentation des températures à l'échelle internationale.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Marie Schutz, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>